

EMBALLAGES ET PAPIERS



En vrac, pas en sac !

• **Tous les emballages :**

- plastique
- métal
- papier et carton

• **Tous les papiers**
et cartons fins



Ne pas mettre :

Gros cartons → à déposer aplatés en déchèterie ou dans les colonnes spécifiques



Les bons réflexes :

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas les emboîter
- Séparer les différents éléments (détacher opercule, couvercle, blister, fenêtre plastique...)
- Ecraser, plier, aplatir si possible
- Ne pas déchirer en petits morceaux

ORDURES MÉNAGÈRES



En sac de 50L maximum !

- Déchets issus du ménage, des soins, de l'hygiène
- Petits objets en plastique



Ne pas mettre :

- Appareils électriques et électroniques
- Déchets encombrants, spécifiques
- Textiles
- Seringues
- Piles, ampoules

→ à déposer en déchèterie ou dans les bornes

- Médicaments → à déposer en pharmacie



Triez sans vous tromper grâce à l'application gratuite

"Guide du Tri" de CITEO !

VERRE



- **Emballages en verre**



Ne pas mettre :

- Couvercles et bouchons → à déposer dans la colonne "Emballages et Papiers"
- Vaisselle cassée (verre, porcelaine, céramique, grès, Pyrex®...) → à déposer en déchèterie ou dans la colonne "Ordures Ménagères"

ET POUR LES BIODÉCHETS



- **Le composteur !**

Composteur de quartier : inscription auprès de votre mairie

Composteur de jardin : mise à disposition sans facturation, www.valtom63.fr ou 06 43 43 21 29

- **Déchets issus de la préparation des repas et restes alimentaires**
- **Déchets végétaux du jardin**

